

études traductologiques

textes réunis par

Marianne LEDERER

Directeur de l'ÉSIT
Université de Paris III

en hommage à

Danica SELESKOVITCH

paris
lettres modernes
minard

73, rue du Cardinal-Lemoine

1990



INTERPRÉTATION DIPLOMATIQUE

par CHRISTOPHER THIÉRY

*Maître de Conférences à l'Université Paris III (ÉSIT)
 Chef du Service de l'Interprétation
 au ministère des Affaires Étrangères.*

CERTAINS se souviendront de ce terme désuet, « interprétation diplomatique », qui a été remplacé, lorsque la profession a commencé à s'organiser après la Seconde Guerre mondiale, par « interprétation de conférence ». Je l'emploie aujourd'hui pour désigner une forme particulière de l'interprétation de conférence, ou plus exactement la façon dont un interprète de conférence est appelé à exercer son métier au sein d'un ministère des Affaires Étrangères.

Notre propos est de décrire certains aspects de l'interprétation diplomatique en nous inspirant de l'expérience acquise au ministère des Affaires Étrangères, à Paris.

Nous aborderons successivement : les entretiens, les entretiens élargis, les discours, les conférences de presse, l'interprétation à table, le secret professionnel.

entretiens

Le cas le plus simple est le tête-à-tête, avec éventuellement un « preneur de notes » de chaque côté, l'interprétation étant assurée par un seul interprète. Celui-ci est assis entre les deux interlocuteurs. Il doit d'abord s'assurer de leurs besoins linguistiques : tel visiteur voudra à tout prix utiliser la langue de l'autre. Il faut alors faire preuve de tact pour intervenir si d'aventure le message ne passait pas ou un mot venait à manquer. Tel autre dira comprendre la langue de son hôte, sans toutefois en maîtriser suffisamment l'expression. Il faut alors épier les réactions du visiteur pour lui souffler rapidement ce qu'il n'a pas compris. Car l'interprète est *responsable* de la communication ; il doit intervenir, et ce n'est pas toujours aisé, dès qu'il sent qu'il y a malentendu, du moins pour des raisons linguistiques. Pour cela il doit être constamment sur le qui-vive : tout en guettant le vouloir dire de celui qui parle il doit surveiller celui qui écoute afin de déceler la moindre ombre dans le regard trahissant un manque de compréhension. C'est un exercice d'anticipation délibérée et permanente.

le mode d'interprétation

Depuis quelques années nous avons remplacé la consécutive par une sorte de simultanée sans cabine, à voix haute. Ce n'est pas de la chuchotée, ni du phrase par phrase. L'important est d'interpréter rapidement, sans temps mort. Cette méthode présente plusieurs avantages : les interlocuteurs perçoivent pratiquement en même temps les différentes composantes du message, verbales et non verbales ; ils en arrivent à oublier qu'ils

passent par un interprète, ce qui est le plus beau compliment qu'on puisse nous faire. L'absence de coupures permet à la conversation de s'animer. L'interprète échappe à la fatigue vocale de la chuchotée, et si tel passage lui pose un problème (cela arrive !), celui qui parle s'en aperçoit et module son débit. Il est vrai qu'au début les intervenants doivent faire un léger effort pour poursuivre leur discours en dépit de celui, parfaitement audible, de l'interprète. L'expérience montre, toutefois, que les usagers surmontent très vite cet inconvénient (parler en même temps que quelqu'un d'autre est en fait très courant !) et en général préfèrent cette technique, qui leur fait gagner du temps. Il est judicieux de prévenir les interlocuteurs la première fois que l'on procède de la sorte en leur présence. De même l'interprète qui s'y essaie pour la première fois ne doit pas avoir peur de se lancer dans son discours simultané : après un premier regard étonné le locuteur comprendra que l'on n'est pas en train de lui couper la parole, et il poursuivra de plus belle.

Combien d'interprètes ?

Il peut arriver que le visiteur vienne accompagné de « son » interprète. Faut-il que les deux interprètes participent à l'entretien, et dans ce cas, qui fait quoi ? Il faut dire qu'il n'y a pas de règle absolue et que les pratiques varient. Dans certains pays le Protocole évince sans merci tout corps étranger ; dans d'autres on considère normal qu'un Chef d'État en tout cas soit accompagné partout de « son » interprète. Au Quai d'Orsay, si un Ministre vient accompagné d'un de nos collègues, qui aurait été engagé pour l'ensemble de la visite, nous lui cédon souvent la place, surtout si l'interprétation n'est nécessaire que dans un seul sens. Cela n'est pos-

sible que lorsqu'il s'agit d'un vrai professionnel, car nous lui déléguons en quelque sorte *notre* responsabilité, qui est de veiller à ce que le message de notre Ministre passe parfaitement, et qu'il comprenne tout. À la Présidence de la République, en revanche, en règle générale l'un d'entre nous, ou un collègue engagé par nous, est présent. Si le visiteur est accompagné de « son » interprète, il faut alors se répartir les tâches. La règle diplomatique veut que chaque interprète soit le porte-parole de son Chef d'État; cela aboutit souvent à une situation peu satisfaisante où l'interprète est amené à s'exprimer dans une langue autre que sa langue maternelle, les bilingues vrais étant assez rares. C'est pourquoi, lorsque les interprètes se connaissent bien, ils échangent parfois leurs rôles, chacun interprétant vers la langue de son propre Chef d'État. Il faut cependant toujours veiller à la bonne et complète transposition des propos dans l'autre sens; il peut arriver que le collègue ne saisisse pas telle ou telle allusion, ou nom propre, ou chiffre; on connaît de toute façon mieux la pensée de quelqu'un que l'on interprète souvent. Il ne faut donc pas hésiter à se reprendre mutuellement, quel que soit le sens dans lequel on travaille, d'ailleurs. Cela doit être clairement mis au point au début de l'entretien : nous déléguons à l'autre la fonction de porte-parole, tout en restant responsable de la qualité de la transposition. Aucun souci d'étiquette ne doit empêcher une rectification courtoise, dans les deux sens.

entretiens élargis

Il s'agit le plus souvent d'une rencontre de deux délégations assises face à face de chaque côté d'une

table rectangulaire, avec jusqu'à une dizaine de personnes par délégation. Il peut y avoir un seul interprète, ou un interprète de chaque côté. Il est impératif que les interprètes soient assis à la table, et la meilleure place est celle à côté du chef de la délégation. De cette façon l'interprète peut soit faire une consécutive dans de bonnes conditions d'écoute, soit même la « simultanée sans cabine » décrite ci-dessus : il parle en même temps que son voisin en s'adressant aux auditeurs en face de lui. Il est assez facile de placer sa voix de telle sorte que ceux-ci puissent choisir d'écouter soit l'original, soit l'interprétation. Cette pratique, qui surprend de prime abord, est de plus en plus courante — et appréciée — au Quai d'Orsay. Il arrive aussi, bien entendu, que l'interprétation ne soit requise que pour un seul participant; dans ce cas la chuchotée s'impose. Rappelons enfin que de nombreuses réunions bilatérales se font en vraie simultanée en cabine, avec le nombre requis d'interprètes : il ne s'agit alors pas à proprement parler « d'entretiens ».

discours

Dans l'exercice habituel de l'interprétation de conférence le « discours de table » représente généralement cette corvée qui vient à la fin d'une dure journée de labeur en cabine, mais qu'il faut bien accepter pour l'image de la profession : qui n'a pas constaté l'émerveillement provoqué par quelques banalités énoncées avec un brin d'humour chez ceux-là mêmes qui ont trouvé toutes naturelles les véritables prouesses accomplies tout au long de la journée en simultanée? Il faut dire que les discours de table ne présentent d'ordinaire pas de difficulté particulière pour ceux qui savent les

faire, et qui y prennent même un certain plaisir. *A contrario*, pour certains collègues, excellents interprètes par ailleurs, ce serait forcer leur talent de se livrer trop souvent à cet exercice, pénible pour eux comme pour leur auditoire. Or, il faut savoir que ce qui est exceptionnel dans l'exercice habituel de la profession devient courant en interprétation diplomatique. Le déjeuner ou le dîner officiel est toujours un moment fort de la visite, et le « toast » est souvent l'occasion d'un discours important. C'est pourquoi il nous paraît préférable de traiter ensemble toute la gamme des discours, qu'ils soient prononcés au cours d'un repas, dans une salle de réunion, ou dans un stade...

Le propre du discours est de s'adresser à une assemblée et d'être prononcé debout. C'est dire que l'interprète doit bien se pénétrer de la situation et savoir, lui aussi, « haranguer les foules » à l'occasion. Plus que jamais, il doit être conscient de son auditoire, pour tenter de produire le même impact que l'orateur. C'est ainsi qu'il épousera, d'instinct, son style, sans toutefois le singer : il se situera d'ordinaire un demi-ton au-dessous de l'original. En outre l'interprète devra être rôdé aux acrobaties de la consécutive debout, avec un bloc-notes de taille idoine et suffisamment rigide, etc..

L'interprète parlera soit dans le même microphone que l'orateur, soit dans un deuxième microphone que les techniciens ont tendance à placer derrière le premier et sur le côté, c'est-à-dire là où on entend le moins bien. Il est impératif dans ce cas de l'avancer, de façon à pouvoir se tourner légèrement vers l'orateur que l'on verra ainsi de profil. Le mode d'interprétation devra être mis au point avec l'orateur avant de commencer, selon les circonstances :

1) *L'orateur improvise*. C'est le meilleur cas : les conditions d'une bonne consécutive sont réunies. L'orateur fera tout d'une traite, ou s'arrêtera au terme d'une idée, d'un sujet. Cela dépendra de lui, de son inspiration, de la longueur de son propos. Il faut toutefois le dissuader de s'arrêter à chaque phrase, et en général il vaut mieux que les passages ne soient pas trop longs : même si cela ne gêne pas l'interprète, l'auditoire s'ennuie...

Nous avons également introduit, depuis quelques années, à l'Élysée notamment, la « simultanée sans cabine » pour ce genre d'exercice. À première vue il est impensable de faire entendre deux discours à la fois, sans que cela ne devienne une effroyable bouillie sonore. Et pourtant cela fonctionne, et même avec un certain bonheur : l'interprète doit être proche de l'orateur (dans certains cas il peut même parler dans le même microphone) et placer sa voix de telle sorte qu'elle se démarque légèrement. L'auditoire y trouve rapidement son compte : ceux qui n'ont pas compris l'orateur sont heureux de pouvoir suivre ses propos en temps réel, ceux qui connaissent les deux langues trouvent intéressant d'observer à l'œuvre les mécanismes intellectuels de l'interprétation simultanée, et tous sont soulagés de ne pas avoir à entendre le même discours deux fois...

2) *L'orateur lit un texte*. Il est important d'en avoir obtenu un exemplaire, même sans les corrections de dernière minute, et en général on y parvient grâce à la coopération du Protocole, de l'Aide de camp, du Secrétariat particulier, du Cabinet, suivant le cas. Il appartient à l'interprète « diplomatique » de savoir à qui s'adresser...

L'interprétation sera généralement consécutive, avec des interruptions toutes les demi-pages environ. Il est alors particulièrement important que l'interprète évite d'annoncer une « traduction à vue », le nez dans son texte. Dans certains cas nous pratiquons, là aussi, la simultanée sans texte, surtout lorsque le discours s'adresse essentiellement à un auditoire qui ne comprend pas du tout la langue de l'orateur. Dans ce cas il est admissible que la voix de l'interprète couvre légèrement celle de l'orateur.

3) *L'orateur panache*, introduisant des modifications improvisées, voire des passages entiers, dans un texte écrit. C'est le cas le plus difficile en consécutive, car il faut jongler, toujours debout, avec un papier non rigide sur lequel il faut griffonner des ajouts et des ratures, à moins d'utiliser aussi un bloc... On est tenté d'abandonner le texte, mais dans ce cas on risque d'écarter certaines formules savamment dosées et mûrement réfléchies. C'est pourquoi là aussi la simultanée sans cabine présenterait de grands avantages. Malheureusement cela n'est souvent pas possible, pour une raison qui apparaîtra lorsque nous traiterons des conférences de presse.

4) *Le discours est traduit à l'avance* et distribué aux convives ou aux participants. Cette formule présente des avantages évidents. Elle a deux inconvénients : elle exige que le discours soit rédigé et corrigé bien à l'avance, et elle interdit toute spontanéité. En matière de communication non verbale rien, ou presque, ne passe entre un orateur qui lit un texte et un auditoire plongé dans la traduction écrite. En revanche l'interprète peut déguster son dessert tranquillement.

5) *Une installation d'interprétation simultanée* a été mise en place. Il n'y a rien de particulier à en dire, sauf qu'il est d'usage, si le deuxième interprète appartient à l'autre délégation, que chacun interprète son propre orateur. Il peut arriver que les questions soient interprétées en consécutive, ou en chuchotée. Dans ce cas il faut prévoir un interprète de plus.

conférences de presse

La conférence de presse peut représenter un des moments les plus importants d'une visite d'État, et les services compétents ne ménagent pas leurs efforts. Il faut veiller à ce que l'interprétation ne soit pas laissée à l'improvisation. Il y a plusieurs cas de figure.

1) *Interprétation simultanée*. C'est la solution retenue de plus en plus fréquemment pour le Chef de l'État, en France comme à l'étranger. Il faut alors collaborer étroitement avec le service de presse pour que la salle soit équipée convenablement, que la cabine ne soit pas cachée par des drapeaux et autres plantes vertes et qu'elle soit facile d'accès : quand on arrive sur les lieux en même temps que la personne que l'on doit interpréter il faut se précipiter en cabine, et il est fâcheux de devoir se frayer un chemin parmi les câbles et les caméras de télévision. Il faut aussi veiller à ce qu'il y ait toujours un deuxième interprète en cabine, souvent recruté sur place.

2) *Interprétation consécutive*. L'interprète, assis à côté de celui qui donne la conférence de presse, fait une véritable consécutive, souvent dans les deux sens, selon les besoins linguistiques des personnes présentes.

Après un exposé liminaire, souvent court, on passe aux questions. Il s'agit alors, pour l'interprète, d'un exercice périlleux et passionnant : sans jamais sacrifier la précision, notamment dans les formules évasives, il faut éviter de casser le rythme particulier à ces manifestations médiatiques. Après tout, c'est là que se détermine en grande partie ce que le monde retiendra de la visite qui s'achève.

Il peut arriver aussi que l'interprétation consécutive soit faite après le départ de la personnalité pour les quelques journalistes qui n'auraient pas compris l'original.

3) *Le « point de presse » debout.* Lors de certaines visites courtes il arrive que deux Chefs de gouvernement, par exemple, retrouvent la Presse pendant une quinzaine de minutes dans un lieu non équipé : les caméras et les spots sont là, mais il n'y a ni fauteuils ni tables... Il s'agit de faire une consécutive debout dans de mauvaises conditions, avec de fortes lumières dans les yeux, ce qui ne facilite pas l'utilisation des notes.

Ce serait l'occasion idéale de se livrer à la simulation sans cabine. Malheureusement cette technique, appréciée par la presse écrite, est rejetée par la presse audiovisuelle : il n'est plus possible de séparer, dans l'enregistrement, la voix de l'interprète de celle de la personnalité. C'est pour la même raison que la méthode est inutilisable pour les « grands » discours enregistrés par les médias.

interprétation à table

Lors d'un repas officiel la place des convives est déterminée selon un ordre protocolaire strict. Mal-

heureusement ces règles immuables n'ont guère été repensées depuis l'apparition des interprètes de conférence, c'est-à-dire depuis que le français a cessé d'être la langue diplomatique universelle, lors des négociations du Traité de Versailles à la fin de la Première Guerre mondiale. Étant donné que la place naturelle de l'interprète est souvent à côté de la personne la plus importante, donc à une des places d'honneur, les services du Protocole ont généralement évacué le problème, et l'interprète avec, en plaçant celui-ci sur une petite chaise derrière, « en lapin », comme on dit plaisamment. Or, cette solution est mauvaise pour de nombreuses raisons. En ce qu'elle a d'indigne pour l'interprète, elle gêne les convives ; elle gêne le service ; elle est pénible pour l'interprète, qui n'a pas toujours la possibilité de se restaurer à un autre moment, et surtout elle l'empêche de faire correctement son métier : il est pratiquement impossible d'interpréter une conversation autour de la table quand on est assis derrière un des participants. On a pu penser à un moment que la solution consistait, pour les interprètes chevronnés, à laisser ces fonctions subalternes à de jeunes collègues, ou à des non-professionnels. Cela ne résout rien, et d'ailleurs souvent la teneur des propos n'a rien de subalterne.

La situation évolue, cependant. Depuis longtemps en République Fédérale d'Allemagne le plan de table est aménagé pour que l'interprète soit à table, souvent seul en vis-à-vis. Dans de nombreux Pays de l'Est la fonction prend le pas sur les préséances protocolaires de l'ancien régime. En France même, qui a longtemps été un des pays les plus conservateurs en la matière, de gros progrès ont été réalisés ou sont en cours, que ce soit à la Présidence de la République, chez le Premier

ministre, au Quai d'Orsay et dans d'autres ministères, au Sénat ou à l'Assemblée nationale. L'idée que personne ne doit prendre ombrage de la présence « hors protocole » de l'auxiliaire linguistique indispensable fait son chemin. Le moment est proche où il sera possible de codifier, à usage international, la place qui lui revient.

L'interprète, qu'il soit à table ou assis derrière, doit se garder de certains pièges : il peut arriver que les voisins de celui dont il a la charge soient tous tournés de l'autre côté, et que la personnalité entame une conversation avec son interprète. Cela est tout à fait normal, et personne ne peut trouver à y redire. En revanche, l'interprète ne doit jamais sortir de son rôle, et croire que l'occasion est bonne pour nouer des relations personnelles avec les grands de ce monde ; il doit notamment être attentif aux autres convives qui souhaiteraient attirer l'attention de la personne en train de lui parler.

secret professionnel

Le code d'éthique professionnelle de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) est tout à fait explicite :

Art. 2. a) les membres de l'Association sont tenus au secret professionnel total et absolu. Celui-ci doit être observé à l'égard de quiconque et concerne tout ce qui a été appris dans l'exercice de la profession à l'occasion de réunions non publiques.

b) Ils s'interdisent de tirer un profit personnel quelconque de toute information confidentielle qu'ils auraient pu recevoir dans l'exercice de leurs fonctions d'interprète.

On comprendra que dans toute la mesure du possible

nous cherchions, au ministère des Affaires Étrangères, à faire appel à des membres de l'AIIC. En effet, pour l'interprète œuvrant en milieu diplomatique la question du secret professionnel est d'une actualité quotidienne, notamment du fait qu'il est appelé à côtoyer de nombreux journalistes, avec lesquels, d'ailleurs, il peut avoir d'excellentes relations. Ceux-ci peuvent parfaitement chercher à avoir confirmation d'un fait banal, en apparence sans caractère confidentiel. Malheureusement le fait le plus banal peut, en contexte, avoir une signification, comme par exemple la durée d'un entretien. C'est pourquoi la seule règle est d'être totalement muet, au risque de paraître ridicule. Même une information qui est déjà dans le domaine public n'a pas lieu d'être communiquée par l'interprète. On ne doit jamais pouvoir dire « l'interprète m'a dit que... », car si l'interprète devient la source de certaines informations, pourquoi pas d'autres ? Pour bien faire prendre conscience de notre respect jaloux du secret professionnel il faut peut-être donner l'impression d'exagérer dans l'autre sens, au point de ne même pas vouloir dire ce que tout le monde sait déjà.

conclusions

Ces considérations, certes très concrètes, suscitent cependant des réflexions d'une portée plus générale. En premier lieu il apparaît clairement que l'interprétation diplomatique relève bien de l'interprétation de conférence professionnelle : au cours de la même visite officielle l'interprète pourra être appelé à faire dans la foulée de l'interprétation chuchotée, consécutive (debout et assis), et simultanée (avec et sans cabine), souvent dans des conditions techniquement difficiles. Ce n'est

plus l'affaire de l'amateurisme distingué d'antan.

Ensuite on observera que souvent les difficultés qu'éprouve l'interprète diplomatique dans l'accomplissement de sa tâche proviennent du fait que son rôle, et partant sa présence, ne sont pas toujours pleinement reconnus et pris en compte. On trouve encore des fonctionnaires qui considèrent que la place de l'interprète est « deux pas derrière la personnalité » (où il ne servirait pas à grand-chose) et qui hésitent à lui confier la documentation qui lui permettrait de se préparer efficacement (attitude d'autant plus absurde que par définition il sera présent à l'entretien). On a vu les problèmes posés par le plan de table ; et pourtant les membres du gouvernement se sont très bien accommodés de la présence de l'interprète à leur côté, et le ciel ne s'est pas écroulé le jour où les interprètes ont été placés à la table du Chef de l'État. D'ailleurs les objections viennent rarement d'en haut, mais plutôt de l'entourage, qui éprouve une certaine réticence, somme toute naturelle, à modifier « ce qui s'est toujours fait ».

Fort heureusement les choses évoluent, et dans le bon sens. Le rôle de l'interprète en tant que professionnel de la communication inter-linguistique est de mieux en mieux compris. On lui fait volontiers confiance, même pour des choix lourds de conséquences.

Il appartient sans doute à l'interprète, de son côté, de se départir de l'attitude confortable qui consiste à attendre qu'on lui donne des instructions. Souvent il est lui-même le meilleur juge de la façon la plus efficace de résoudre un problème donné. Il doit donc élargir sa propre conception de son rôle, pour prendre en charge la gestion de la demande de communication, et non seulement son exécution. Il doit considérer que

c'est bien son affaire de donner son avis sur le mode d'interprétation à retenir pour telle ou telle manifestation, ou sur l'aménagement d'une salle pour l'interprétation simultanée. En acceptant, voire en sollicitant des responsabilités accrues, l'interprète de conférence, en milieu diplomatique comme ailleurs, s'apercevra qu'on lui en saura gré, et qu'il pourra pleinement occuper la place qui est la sienne.